



## OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME DU NEBBIU

### CASA DI U TURISMU DI U NEBBIU

#### Compte rendu de réunion n°1 du 28 Avril 2016

#### Ordre du jour :

- **Vote du Budget 2016**
- **Point sur les opérations en cours (Office du Nebbiu et Pôle Touristique)**
- **Questions diverses**

**Présents :** LECCIA Jean Pierre ; BATTAGLIA Jean-Baptiste ; CHIARELLI Joseph ; FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude ; IENCO Michel ; JEANNE Jeanne ; JUILLARD Pauline ; PINELLI Charles ; VOLELLI Ginette ; PONCE Stéphane ; LECCIA Jean Marie

**Représentés :** LINALE Jacques ; MAROSELLI Dominique ; NOVELLA Pierre

**Absents :** BALBINOT Olivier ; BAZZICONI Roger ; BELLINI Charles ; CASALE Philippe ; COSTA Thierry ; DE GENTILI Emmanuelle ; TEJERO LECCIA Carole ; TOMI Christian

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h00 en remerciant les membres présents.

Avant d'entrer dans l'ordre du jour inscrit sur la convocation, il rappelle que le contexte politico-territorial a changé depuis la précédente réunion et que la fusion des deux collectivités (CC Nebbiu et CC Conca d'Oru) va modifier la dimension du territoire et les logiques de développement qui en découlent.

Avant d'entrer dans la discussion du budget primitif 2016, il propose de parler du Pôle Touristique du Pays Bastiais qui a été mis en œuvre en fin d'année 2015 et de l'activité de notre Office Intercommunal. Il donne la parole à Mr Martin VADELLA SAEZ pour faire le point sur les problématiques rencontrées par le Pôle et les actions mises en œuvre.

M. Martin VADELLA SAEZ explique que le premier programme d'action défini par le Pôle est actif depuis le début de l'année et la liste des actions est portée au document distribué en séance. Pour l'année 2016, l'Agence de Tourisme de Corse a décidé de ne pas reconduire l'aide financière attribuée aux 9 pôles existants en Corse pour les raisons que chacun connaît via la presse. Si cette mesure est jugée par tous désastreuse quant à la mise en œuvre des actions portées par les pôles et la dynamique de cohérence territoriale qui prévaut aujourd'hui, elle sera minimisée sur notre territoire parce qu'ayant bénéficié tardivement de l'engagement de la Région sur notre Pôle, les actions et les financements afférents seront étalés sur l'année 2016, ce qui nous aidera à maintenir le Pôle actif en attendant que soient redéfinies les aides par l'ATC.

Mr VADELLA souligne que malgré ce contexte difficile, il y existe une excellente cohésion entre les 3 acteurs du Pôle (Office de Tourisme de la CAB, CC Cap Corse, CC Nebbiu) avec un bon état d'esprit et une volonté d'œuvre ensemble et d'engager de nombreuses actions.

L'Office Intercommunal de Tourisme du Nebbiu : M. Martin VADELLA SAEZ explique que, tout en continuant sa structuration, l'Office a démarré plusieurs travaux, notamment :

- sur le tourisme « 4 saisons »
- en organisant notamment une réunion à Pieve avec les gîtes. D'autres rencontres sont prévues avec les hôteliers et les restaurateurs courant mois de juin

et précise les orientations définies dans la note de travail distribuée en séance.

La structuration de l'Office avance mais qu'il manque encore des éléments pour valoriser l'information comme les taux et types de fréquentation qui sont essentiels pour cibler les clientèles concernées. Bien évidemment, les différentes réflexions se porteront sur le périmètre du territoire fusionné afin de ne pas être obligé de recommencer l'an prochain.

Plusieurs membres du Comité de direction interrogent le Président et le Directeur au sujet de la fusion prochaine des intercommunalités (loi NOTre).

A ce propos, le Président précise qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, un travail en amont est réalisé avec les différents acteurs. Il ne faut pas omettre que les compétences acquises doivent être préservées selon les nouvelles exigences politiques. La fusion des deux offices sera une question d'actualité et que cette fusion passe obligatoirement par une vision territoriale partagée.

Mr AGOSTINI Pierre, Maire d'Olmèta di Tuda mentionne le fait qu'il existe une véritable complémentarité à mettre en place entre les institutions du nouveau territoire mais qu'il faudra réellement organiser les potentialités du schéma global.

Budget primitif 2016 : Mr Martin VADELLA SAEZ explique point par point le budget.

Concernant la taxe de séjour, mise œuvre, collectée et reversée à l'Office par la Communauté de Communes, la législation ayant changée, l'abattement obligatoire n'est plus de 40%, mais de 20% (vote du Conseil Communautaire). Il est aussi prévu de passer au réel en 2017.

Le budget est mis au vote :

Pour : 11  
Contre : 3  
Abstention : 0

Le budget primitif 2016 est donc adopté

Mr le Président clôture la réunion à 17h00 en précisant qu'une prochaine réunion sera organisée fin juin pour tenir informé l'ensemble du comité directeur notamment au sujet de l'avancement de la fusion.

Le Président Jean Pierre LECCIA

